

## 📌 Ressources

### \* Pour les parents

- **Osez parler de sexe à vos enfants** : paroles d'experts, de parents et d'enfants. Sandra Franrenet, La Musardine, 2016.
- **Mon corps, moi et les autres. Sexualités, consentement et prévention des violences**. Planning Familial, 2018.
- **Fiches Santé BD « Vie affective et sexuelle (les filles et les garçons) », « La puberté (les filles et les garçons) »**. CoActis / Santé santebd.org/les-fiches-santebd, 2018.

### \* Pour les enfants et ados

- **9 mois, 1 bébé : la grossesse**. Françoise Laurent, Sébastien Chebret, Le Ricochet, 2017.
- **Graine de bébé**. Thierry Lenain, Serge Bloch, Editions Albin Michel, 2014.
- **Super-sourde**. Cece BELL, Les Arènes, 2021.
- **C'est ta vie : l'encyclopédie qui parle d'amitié, d'amour et de sexe aux enfants**. Thierry Lenain, Benoit Morel, Oskar, 2015.
- **Le petit illustré de l'intimité**. 3 tomes. Mathilde Baudy, Tiphaine Dieumegard, Atelier de la belle étoile, 2022-2023

D'autres ressources sur :

[intimagir-ara.fr](https://intimagir-ara.fr)

## 📌 Contactez-nous

Basé à Villeurbanne (69), le centre ressource Intimagir intervient sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Betty Molin, coordinatrice  
**07 49 88 98 79**  
handicap@planningfamilialara.com

Véronique Vilmant, communication  
**07 49 01 25 89**  
comm.intimagir@planningfamilialara.com



du lundi au jeudi : 9 h - 17h, vendredi : 9h - 12h



Fédération du planning familial Auvergne-Rhône-Alpes  
12 - 14 rue Antoine Dutrievoz - Flex-O, 69100 Villeurbanne

## 📌 la vie intime, affective et relationnelle

# \* Un tremplin vers l'autodétermination et la prévention des violences

*intum*  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
*agir*

Centre ressource régional avec et pour les personnes en situation de handicap :  
vie affective, sexuelle, parentalité, lutte contre les violences

## Comment on fait les bébés ?

Pourquoi les filles n'ont pas le droit de faire les mêmes choses que les garçons ?

Comment rencontrer quelqu'un ?

Pourquoi je n'ai pas le droit de rentrer dans la chambre des autres ?

Les garçons pensent qu'au sexe

C'est la honte de ne pas avoir de copine à mon âge



Des séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, pour quoi faire ?

Avant même l'âge adulte, les enfants et les adolescents sont confrontés à des discours et des représentations multiples (et parfois contradictoires) de l'amour, du désir et de la sexualité, au travers de la télévision, d'internet, des échanges entre pairs ou au sein de la famille. Cela suscite inévitablement de la curiosité, de l'inquiétude, des questionnements d'où l'intérêt d'un accompagnement spécifique.

Les séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle adaptées à chaque âge ont pour but de compléter l'éducation des parents, et d'aider les enfants et les adolescents à faire le tri dans les informations reçues.

Elle contribue à une meilleure connaissance et à un meilleur respect de soi et des autres pour avoir une vie intime, affective et relationnelle saine et satisfaisante.

Elle est un pré-requis essentiel à l'auto-détermination des personnes, à la lutte contre les violences et les discriminations et à l'égalité entre les sexes et les orientations sexuelles.

Ce sont des espaces de parole ou d'expression

basés sur la confiance et la confidentialité qui permettent à chaque enfant ou adolescent.e de poser ses questions, d'écouter et de s'exprimer devant les autres, d'échanger et ainsi de renforcer ses capacités à se respecter et à respecter les autres.

Ces séances s'inscrivent dans le cadre posé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). La convention internationale des droits de l'enfant de 1989 précise que l'enfant a le droit de s'exprimer librement, de chercher, recevoir et communiquer des informations de toutes sortes. Les Etats ont l'obligation de fournir aux enfants des mesures éducatives pour les protéger notamment contre les agressions sexuelles. Selon l'OMS, ils seraient trois fois plus exposés que le reste de la population et jusqu'à cinq fois plus en cas de handicap mental.

En France, la loi de 2001 précise que l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle doit être mise en œuvre à raison de 3 séances par année et par groupe homogène, de la maternelle au lycée, y compris dans les instituts médico-éducatifs. Ceci n'est pas appliqué et encore moins pour les enfants et adolescents en situation de handicap, alors qu'ils sont souvent confrontés à différentes formes de violences, en tant que témoins ou victimes, que ce soit dans les établissements scolaires, en institution ou dans les familles.



**88% des femmes avec un trouble du spectre de l'autisme** sont victimes de violences sexuelles, dont **47 % avant l'âge de 14 ans**.  
Congrès de l'encéphale 2019 . Paris, Dr David Gourion, S. Ledoux, M. Rabatel.

**31 % des personnes non ou malvoyantes** déclarent avoir subi des violences au cours de leur vie : dont 16 % dans l'enfance, 49 % à l'adolescence, 35 % à l'âge adulte.  
Enquêtes sur l'accompagnement à la vie affective et sexuelle reçu par les jeunes présentant une déficience visuelle, menées en 2021 par Caroline Chabaud et Laetitia Castellan

## L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, c'est quoi ?

La vie affective, relationnelle et sexuelle englobe un ensemble de questions qui concernent tous les enfants et les adolescents.e.s :

- La connaissance du corps, l'intimité et la pudeur. Les plus petits peuvent être amenés à nommer les parties du corps notamment les zones intimes pour qu'ils comprennent ce que signifie « protéger son corps ».
- Les pré-ados peuvent aborder la puberté, les changements de leurs corps.
- L'expression et la gestion des émotions.
- Les relations entre les filles et les garçons.
- Les situations d'agressions et de violences dont ils peuvent être témoins ou victimes à l'école, dans la rue, dans l'institution ou à la maison, sur les sites internet et les réseaux sociaux.
- Et pour les plus âgées, les questions de santé sexuelle : la relation amoureuse et sexuelle, la contraception, la grossesse, l'IVG, les risques sexuels, l'orientation sexuelle.  
Le consentement, apprendre à exprimer un « oui » ou un « non », son accord ou son désaccord, est essentiel. Il est abordé quel que soit l'âge pour leur apprendre à reconnaître et à respecter leurs désirs et leurs besoins. C'est les aider à s'affirmer.

## Comment se passe une séance ?

Les séances d'éducation à la vie affective, relationnelle se passent généralement en présence d'un.e professionnel.le de l'établissement scolaire (infirmière, enseignant) ou de l'établissement ou service médico-social, formé.e à la thématique.

Les groupes peuvent être mixtes ou non. La durée est d'environ ½ heure à 1h30 en fonction de l'âge et des capacités de concentration des enfants et adolescents.

Les questions abordées sont celles que les

enfants ou adolescents se posent. L'animatrice ou l'animateur de la séance peut lancer quelques questions : « C'est quoi l'amitié ? L'amour ? Quelles sont les différences entre les filles et les garçons ? A-t-on les mêmes droits ? Comment appelle-t-on les différentes parties du corps ? C'est quoi les règles ? En quoi sommes-nous différents les uns par rapport aux autres ? Où pouvez-vous aller chercher de l'aide en cas de problème ?

Ces séances sont aussi l'occasion d'ouvrir la discussion à la maison avec les parents, d'orienter les enfants et adolescents vers des personnes ressources en cas de questions.

## Et moi, parent, que puis-je faire ?

Il est plus ou moins facile de parler de la vie affective, relationnelle avec son enfant ou son adolescent.e mais il est important qu'il ou elle puisse trouver des explications à ses interrogations. Il faut donc pouvoir répondre à ses questions de manière adaptée pour lui apprendre à avoir des comportements adéquats en société et entretenir des relations égalitaires et réciproques. Vous pouvez aussi faire appel à des professionnels pour vous aider dans son éducation.

## Vous pouvez :

- **Organiser des séances d'échange et de discussion** pour parents avec le soutien de l'établissement où votre enfant ou adolescent est scolarisé.e ou accueilli.e ou dans un autre lieu.
- **Contactez le centre ressource INTIMAGIR Auvergne-Rhône-Alpes**, si vous avez des questions ou un projet de rencontre entre parents.

**Betty MOLIN, coordinatrice**  
**07 49 88 98 79**

